

CERTIFICAT VOLTAIRE



Le Certificat Voltaire permet d'attester du niveau de maîtrise des difficultés de la langue française à l'écrit. Il est reconnu officiellement sur un CV. Il est valable 4 ans.

>> Fiche info Certificat Voltaire

Où ?

Dans l'un de nos trois CEREL : Guyancourt, Mantes-la-Jolie, Versailles

- » **27 mai 2024** (Guyancourt)
- » **18 juin 2024** (Guyancourt)

Quand ?

Pour tout renseignement, merci de contacter cerel@uvsq.fr

Vous pouvez aussi utiliser le formulaire de prise de rendez-vous.

Comment s'inscrire ?

En écrivant à : cerel@uvsq.fr

ENTRAÎNEZ-VOUS !

Préparez-vous au Certificat Voltaire pour mettre toutes les chances de votre côté avec notre formation en ligne !